



Éditorial : Un indicateur nommé... ordures et eaux usées P.2



Urgence ordures et...eaux usées P.3



Expulsions massives de personnes en situation irrégulière P.5



Interview de Monsieur Sadibou MARONG, directeur du Bureau Afrique de Reporters Sans Frontières (RSF) P.6



Éthiopie : Démantèlement des "Liyu police" P.8



L'ONU invite la France à mieux faire en droits de l'Homme P.9



Récit : En l'autre P.11

## Le 1er mai, une fête empêchée à Djibouti



**Mouna ALI**

Le lundi 1er mai 2023, c'était la journée internationale des travailleurs, communément appelée fête du travail. Cette journée est chômée et payée dans la plupart des pays du monde. C'est un moment de retrouvailles, de souvenirs et de revendications par les travailleurs de leurs droits.

A Djibouti, depuis que le mouvement syndical libre est muselé, cette journée

n'est plus fêtée par qui de droit sur le terrain. Elle est devenue fantomatique, car les travailleurs sont empêchés de la célébrer librement.

*"Cette fête a été confisquée par le pouvoir d'Ismail Omar Guelleh. Nous la réhabiliterons le moment venu", nous a déclaré un membre dirigeant d'une centrale syndicale libre*

Ce 1er mai 2023 n'a pas fait exception. Les travailleurs ont encore préféré la célébrer autrement, loin de la petite mise en scène qu'organise le pouvoir en place. Certains se sont ainsi exprimés sur les réseaux sociaux, demandant notamment le déblocage de l'avancement dans la fonction publique et la revalorisation des salaires pour compenser la cherté croissante de la vie.

"Cette fête a été confisquée par le pouvoir d'Ismail Omar Guelleh. Nous la réhabiliterons le moment

venu", nous a déclaré un membre dirigeant d'une centrale syndicale libre■

# EDITORIAL: Un indicateur nommé...ordures et eaux usées



**Mahamoud DJAMA**

Le mot ordure n'est pas positivement chargé. Il signifie immondice, saleté. Il est synonyme de ce dont l'on se débarrasse. Il ne fait donc pas bon ménage avec une bonne hygiène de vie, qu'elle soit individuelle ou collective. D'où son emploi par certains sur le mode de l'insulte. Quant au mot composé eau usée, il se passe de commentaire tant il est clair.

Bien entendu, un milieu où les ordures et autres eaux usées prolifèrent n'est pas désirable. Il ne dénote pas une bonne gestion de la part de celles et ceux en responsabilité. Bien au contraire, il affiche leur défaillance et les disqualifie.

A l'observation, tous les milieux de vie, tous les centres urbains, tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne en gestion des ordures et eaux usées. Il en est qui les gèrent bien, ce qui y rend la vie d'autant plus agréable.

Il s'en suit que les ordures et

autres eaux usées sont un indicateur éloquent de gouvernance publique. Plus un pays est mal dirigé, plus ses déchets solides et liquides posent problème, polluant la vie des habitants. Plus un pays est bien gouverné, moins ils colonisent les rues et autres espaces publics.

A Djibouti, ordures et eaux usées prospèrent. En ville, elles sont partout, près des habitations, des locaux professionnels, plus loin dans les rues et sur les autres espaces publics. Il n'est pas un quartier qui soit exempt d'ordures et d'eaux usées livrées à elles-mêmes, y compris les secteurs où trônent des constructions luxueuses. C'est le cas dans la capitale du pays comme dans les villes de moindre taille. A la campagne, les ordures sont aussi un peu partout, sur le sol, sur les arbres, dans les oueds, sur les collines, particulièrement les sacs et autres bouteilles en plastique.

A Djibouti-ville, comme si elle n'était pas déjà déplorable,

la situation s'aggrave ces jours-ci, avec plus d'amoncellements d'ordures dans les quartiers. Le spectacle s'impose même aux malvoyants qui buttent contre les amas en émoi.

A la question du pourquoi, la réponse converge vers l'Office de voirie de Djibouti (OVD). Déjà mal en point, il serait entré dans un état proche du coma. Entre autres maux, son parc de camions à ordures aurait encore perdu de précieux éléments.

*Alors, l'autocratie crépusculaire aurait-elle résolu de terminer son parcours dans les détritrus ?*

Quant à l'ONEAD, il ne s'est jamais montré à la hauteur de sa mission.

Le malheur des services faisant le bonheur des déchets, ces derniers dansent en diables. Les ordures danseraient même en un lieu connu de Haramouss où des véhicules pour

soldats seraient mobilisés pour les enlever.

*Serait-ce son linceul à elle que cette danse endiablée des ordures et autres eaux usées dans une capitale qui abrite près de 60% de la population générale ?*

Alors, l'autocratie crépusculaire aurait-elle résolu de terminer son parcours dans les détritrus ? Serait-ce son linceul à elle que cette danse endiablée des ordures et autres eaux usées dans une capitale qui abrite près de 60% de la population générale ?

En tout cas, l'indicateur ordures et eaux usées n'échappe ni aux regards, ni aux odorats. Plus que jamais, il s'affiche rouge. En grand. Comme dans une crise hémorragique à haute intensité■

# Urgence ordures et...eaux usées



**Mohamed Ibrahim**

Djibouti-ville, capitale du pays du même nom, la République de Djibouti. Ali-Sabieh, Dikhil, Tadjourah, Obock et Arta sont d'autres villes de moindre étendue mais du même pays. Du nord au sud du territoire djiboutien, s'y ajoutent des localités de diverses tailles. Il y a aussi la campagne djiboutienne, bien plus vaste que les centres et noyaux urbains. Cela fait du nombre. Aux éléments de cet ensemble national, les points communs ne manquent pas, positifs ou négatifs. En négatif, certains aspects partagés frappent l'observateur qui s'y intéresse. La pauvreté omniprésente en est un. Les ordures aussi.

S'y adjoignent les eaux usées dans les villes et villages. Nous nous arrêtons aujourd'hui sur le tandem ordures-eaux usées.

*Oui, de la périphérie au centre-ville, en passant par les différents quartiers, le paysage urbain est sale, en certains endroits trop sale.*

Si vous êtes habitant du pays, même s'il n'est pas besoin de l'habiter pour le découvrir, vous vous êtes déjà déplacé en son milieu urbain ou en sa campagne. Si vous êtes citadin, par

exemple de la capitale, Djibouti-ville, vous avez certainement bougé de votre domicile pour vous rendre ici ou là. A pied, en vélo, en moto, ou en voiture. Vous avez sûrement regardé à gauche, à droite, devant vous. Il a dû vous arriver de vous retourner. Bref, vous connaissez votre ville, ce qui vous vaut une expérience concrète de sa propreté.

Retenons Djibouti-ville, la capitale et la plus peuplée de nos villes, puisqu'elle abrite près de 60% de la population générale, soit environ 600 000 âmes. Ce n'est pas un secret, les ordures vous narguent ici dès que vous sortez de chez vous. Les eaux usées aussi. Les unes

et les autres vous ramènent à votre réalité d'habitant de ville sale. Oui, de la périphérie au centre-ville, en passant par les différents quartiers, le paysage urbain est sale, en certains endroits trop sale. Il affiche toutes sortes d'ordures en liberté, des eaux usées en abondance (auxquels s'ajoutent les eaux pluviales, s'il pleut). Il affiche des déjections humaines et animales. Il offre de la poussière chargée de particules sorties tout droit de ces saletés. Des adultes en situation irrégulière et leurs enfants vivent dans la rue où ils font leurs besoins au vu et au su de tous. Sans que personne ou presque ne s'en émeuve.

**Mohamed Ibrahim**

Ces jours-ci, la situation y empire avec des amoncellements d'ordures qui montent, montent, retombent, se propageant. C'est la grande fête des ordures, accompagnées par les eaux usées et applaudies par la poussière qui pollue l'air que tout un chacun respire. Au moment de notre enquête, très peu de camions à ordures idoines sont en état de fonctionnement à l'Office de voirie de Djibouti (OVD). Ainsi, des camions à benne entasseuse, il ne resterait plus que quatre ! Plus sept camions à benne basculante et deux chargeurs ! Oui, vous avez bien lu, il ne resterait que quatre camions à benne entasseuse et quelques autres à benne basculante pour une ville de 600 000 habitants. A ce degré de dépérissement, la base technique de l'établissement public ne serait plus qu'un cimetière de moyens matériels. Depuis lors, quatre autres camions à benne entasseuse seraient péniblement réanimés, portant le nombre à huit. Jusqu'à quand ?

Alors, comment l'OVD, régulièrement équipé par la coopération bilatérale, notamment japonaise, et financé par les taxes d'enlèvement des ordures ménagères, en est-il arrivé là ? Demandez-le à son directeur général, un certain Charmarke Youssouf Moussa, surnommé Charmarke Le Grand (de taille bien sûr). Demandez-le au préfet de Djibouti, Osman Bileh Guireh, qui est censé administrer la capitale. Demandez-le au maire de la

capitale, Saïd Daoud Mohamed, qui a promis de mieux faire que ses prédécesseurs. Demandez-le encore à Saïd Nouh Hassan, ministre de l'intérieur qui, comme tel, exerce la tutelle de toutes ces institutions. Demandez-le enfin à Ismail Omar Guelleh, chef de l'État, qui ferme les yeux sur l'incompétence flagrante du patron de l'OVD.

---

*A la question "Si vous n'aimez pas la saleté, pourquoi la laissez-vous s'accumuler dans votre milieu de vie ? ", les Djiboutois sont sans voix car sans argument.*

---

Si, un de ces jours, quelque esprit facétieux, par exemple un touriste, qualifie les habitants de Djibouti-ville d'amoureux de la saleté, ils peuvent difficilement se défendre, car ils n'ont rien à lui opposer. A la question "Si vous n'aimez pas la saleté, pourquoi la laissez-vous s'accumuler dans votre milieu de vie ? ", les Djiboutois sont sans voix car sans argument.

Nous ne doutons pas que vous soyez propre dans votre domicile, sur votre corps et sur vos habits. Clairement, vous ne l'êtes pas dans votre environnement. Vous devez, d'une manière ou d'une autre, vous sentir sale à ce niveau, car sur vous et tous les autres habitants de la capitale, y compris l'autocrate Ismail Omar

Guelleh et les siens, la saleté ambiante rejailit. Dans cette ville où les ordures ménagères et autres eaux usées prospèrent comme elles l'ont rarement fait dans le passé, il y a comme une communion de tous dans la saleté.

---

*A qui demander des comptes ? A Mohamed Fouad Abdo, directeur général de l'Office national des eaux et de l'assainissement de Djibouti (ONEAD), à son ministre de tutelle, Mohamed Ahmed Awaleh, et au chef de l'État Ismail Omar Guelleh qui laisse faire le patron de l'ONEAD.*

---

Bien entendu, la mauvaise gouvernance publique est responsable de la situation, certes Ismail Omar Guelleh et ses collaborateurs sont à blâmer au plus haut point, mais les habitants qui les laissent faire ont leur part de responsabilité. Se résigner à l'inacceptable, ici vivre au milieu des ordures et autres eaux usées, c'est en quelque manière l'accepter.

Sur le front des eaux usées, la situation n'est pas moins grave. Regardez les eaux usées des cités de Balbala : Cheikh Osman, Hodan, Barwaqo, etc. Regardez la couleur et la composition des eaux qui courent ici ou là, dans

d'autres quartiers. Regardez l'avenue 26, la rue Houmed Loïta (ancienne rue des Issas). Regardez les cités Einguela et Arhiba. Regardez les remontées d'eaux sales au boulevard dit De Gaulle.

Observez votre propre voisinage.

A qui demander des comptes ? A Mohamed Fouad Abdo, directeur général de l'Office national des eaux et de l'assainissement de Djibouti (ONEAD), à son ministre de tutelle, Mohamed Ahmed Awaleh, et au chef de l'État Ismail Omar Guelleh qui laisse faire le patron de l'ONEAD.

Toutes ces personnes sont payées par les contribuables pour les servir, eux et le pays. Mais, au vu des ordures et autres eaux usées qui s'amoncellent, colonisant toujours plus d'espace, ils ne le font guère.

Il y a urgence ordures et eaux usées ! ■

# Expulsions massives de personnes en situation irrégulière



**Lors de ces expulsions en masse, il y a eu des pillages et des agressions physiques à l'encontre des réfugiés .**

**Roda Mohamed**

**A** Djibouti, le pouvoir en place d'Ismail Omar Guelleh mène, depuis dimanche 30 avril 2023, des opérations de rafles et d'expulsions des personnes étrangères séjournant clandestinement dans le pays, surtout dans la capitale, Djibouti-ville. Il s'agit de ressortissants originaires des pays limitrophes, principalement de l'Éthiopie.

A cette fin, la police, la gendarmerie et même des éléments de l'armée ont été mobilisés. Plusieurs milliers d'individus ont été reconduits à la frontière terrestre

depuis lors.

C'est à la suite d'une série d'actes délictueux et criminels commis par des étrangers en situation irrégulière que cette campagne aurait été décidée. Ce n'est d'ailleurs pas la première du genre. Pour la plupart des observateurs, elle apparaît peu crédible compte tenu de la faible surveillance des frontières du pays.

C'est un point de vue qui rejoint le sentiment populaire dominant. "Ces gens reviennent juste après leurs expulsions", critiquent de nombreux Djiboutiens. Ils récla-

ment une lutte soutenue contre l'immigration clandestine dans un contexte de pauvreté où les clandestins concurrencent les nationaux dans les rares emplois, notamment peu ou pas qualifiés.

*De petits commerces clandestins ont été ainsi pillés et des coups portés contre certains individus.*

Selon nos informations, les rafles ont, dans certains quartiers de la capitale, donné lieu à des

scènes de pillage et à des agressions physiques visant ces personnes sans titre de séjour. De petits commerces clandestins ont été ainsi pillés et des coups portés contre certains individus. Cela s'est notamment passé à Balbala, banlieue populaire de Djibouti-ville. A suivre de près ■

# Interview de Monsieur Sadibou MARONG, directeur du Bureau Afrique de Reporters Sans Frontières (RSF)



**RSF (Reporters Sans Frontières) a publié son classement pour la liberté de la presse, le 3 mai, journée mondiale pour la liberté de la presse dans le monde. A cette occasion, nous avons interviewé le directeur du bureau Afrique cet ONG(RSF) pour nous parler de la liberté de la presse en Afrique et son évolution.**

**Mahamoud DJAMA**

**La Voix de Djibouti (LVD) : Bonsoir Sadibou MARONG. Vous êtes le directeur du bureau Afrique de RSF. En cette journée internationale de la liberté de la presse, pouvez-vous nous dire quelle est, en la matière, la situation sur le continent ?**

**Sadibou MARONG :** D'une manière générale, le monde célèbre cette journée du 3 mai comme la journée mondiale de

la presse. Pour RSF, c'est une journée un peu spéciale, car nous publions chaque année, depuis une vingtaine d'années, un classement mondial sur la liberté de la presse. C'est un classement qui évalue les conditions d'exercice du journalisme dans 180 pays et territoires. Pour l'édition publiée au début de 2023, concernant l'année 2022, ce classement révèle une situation grave pour 31 pays dans le monde, difficile pour 42 pays, problématique pour 55 d'autres pays et plutôt bonne pour 52 autres dans le monde.

Autrement dit, les conditions d'exercice du journalisme sont mauvaises pour 7/10 des pays du monde et satisfaisante pour seulement 3/10. Maintenant, en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, notre classement montre une très grande volatilité de la situation de la liberté de presse, avec des hausses et des baisses importantes et des changements inédits. Par exemple, la hausse de 33 places pour des pays comme le Botswana et la chute de 31 places du Sénégal. Tout cela montre l'agressivité des autorités

envers les médias d'une manière générale dans beaucoup de pays, notamment en Afrique, et une animosité croissante envers les journalistes, soit sur les réseaux sociaux, soit dans le monde physique. Il y a aussi la croissance de ce qu'on appelle "industrie du simulacre", c'est-à-dire la machine de la désinformation qui occupe de plus en plus de terrain avec les outils qui la fabriquent. Donc, d'une manière générale, c'est en dents de scie !

**Mahamoud DJAMA**

**LVD : Vous avez dit que l'ONG RSF publie chaque année un classement qui met souvent en queue de peloton un certain nombre de pays africains. Quelle est l'évolution d'une année à l'autre de ces pays en matière de la liberté de presse, par exemple sur les deux dernières années 2021 et 2022 ?**

**Sadibou MARONG :** En Afrique, d'une manière générale, sur les 48 pays que nous couvrons au niveau du Bureau Afrique, seuls 5, soit 10%, ont une situation satisfaisante. C'est très peu ! Dans les 5 pays, il y a des pays comme la Namibie classé 22ème rang mondial, l'Afrique du Sud et le Cap vert qui sont traditionnellement des pays avec de bonnes notations. Et près de la moitié, soit 45% des pays africains, sont dans une situation problématique dans le domaine de la liberté de la presse. Comme je disais tout à l'heure, des pays comme le Sénégal qui s'est classé au 104ème rang mondial en perdant 31 places par rapport à l'année précédente. C'est le cas aussi des pays comme le Burkina-Faso, classé au 58ème rang en ayant perdu 17 places. Et l'exercice du journalisme est difficile dans 19 pays comme le Kenya qui a chuté de 47 places par rapport à l'année précédente, en se classant 116ème rang mondial, ce qui est historique. Il faut ajouter à ça des pays comme le Burundi ou le Rwanda qui ont également perdu des places. Pour finir, il y a des pays avec

une situation extrêmement grave comme l'Érythrée ou Djibouti.

**LVD : Est-ce qu'il y a une différence régionale au niveau de la liberté de la presse en Afrique ?**

**Sadibou MARONG :** On peut considérer qu'il y a une petite différence. Par exemple, si on prend les pays de l'Afrique de l'Ouest, traditionnellement c'étaient des pays qui faisaient de très bons résultats et avaient un bon classement. Mais, depuis deux ans maintenant, on remarque une chute spectaculaire dans certains pays comme par exemple le Mali ou le Burkina. Ces pays étaient reconnus auparavant comme des pays avec une certaine liberté de la presse au niveau de la législation ou dans la pratique. Mais il y a une régression grave pour ces pays appelés "pays du Sahel" depuis ces deux dernières années à cause de l'arrivée au pouvoir de régimes militaires qui sont par nature des régimes liberticides en matière de la liberté de presse. Au Mali, les autorités militaires ont pris un certain nombre de mesures qui sont assez liberticides. Ils ont expulsé des journalistes. Ils ont suspendu des médias internationaux. Il y a également une autocensure dans le pays qui est assez inquiétante. C'est la même situation qu'on retrouve au Burkina-Faso depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré. Donc, la liberté de la presse est vraiment mise à rude épreuve dans ces deux pays avec des injonctions patriotiques et tout ce qu'on peut considérer

comme utilisation ou contrôle du narratif. Le régime alimente des individus au niveau des réseaux sociaux qui le soutiennent et attaquent même les journalistes. En cette partie de l'Afrique, il y a également des pays stables en matière de liberté de la presse comme le Cap Vert qui vit une situation linéaire. Il est très difficile de prévoir si on se réfère à son évolution ces dernières années. Il y a aussi des pays en proie à des situations difficiles comme l'Éthiopie, notamment à cause de la guerre au Tigré. Malgré le cessez-le-feu, les violations en matière de liberté de la presse ou des droits de l'Homme ont continué. Il y a des arrestations de journalistes et des velléités de contrôle du narratif de la guerre. On a vu aussi en RDC (République Démocratique du Congo), surtout dans la partie près de Goma, une situation extrêmement compliquée avec des injonctions du mouvement M23, mais également des persécutions par l'Agence nationale du renseignement (ANR).

*le Kenya, considéré jusque-là comme un fleuron pour la liberté de la presse avec de grands médias et une certaine liberté de ton, a chuté gravement à cause de l'assassinat l'année dernière du journaliste pakistanais Arshad Sharif*

Au niveau de l'Afrique de l'Est, le Kenya, considéré jusque-là comme un fleuron pour la liber-

té de la presse avec de grands médias et une certaine liberté de ton, a chuté gravement à cause de l'assassinat l'année dernière du journaliste pakistanais Arshad Sharif. Le Rwanda a également perdu des places l'année dernière et ça risque de s'aggraver cette année avec la mort du rédacteur en chef du journal "The Chronicles", journaliste critique envers le président Paul Kagamé. John Williams Ntwali dont RSF considère la mort comme un assassinat, alors que les autorités rwandaises la présentent comme un accident de voiture. En Afrique centrale, le Cameroun n'a pas brillé en matière de liberté de la presse cette année et risque d'aggraver son cas l'année prochaine avec l'assassinat de Martinez Zogo. Seuls quelques pays de l'Afrique Australe, figurent régulièrement dans le haut classement mondial comme la Namibie, l'Afrique du Sud ou le Botswana. A suivre ■

# Éthiopie : Démantèlement des "Liyu police"



**Osman Robleh**

Selon la constitution éthiopienne héritée du régime TPLF, les 11 (9 en 1991) États fédérés, issus d'un découpage ethnique et linguistique, ont leurs propres institutions dont des polices appelées "Liyu Police". Ces États ont obtenu, dans les textes, une telle autonomie que leur population peut décider de proclamer leur "indépendance", si telle est leur volonté. Il faut dire que le régime TPLF était dominé par les Tigréens qui s'étaient battus contre l'État central éthiopien pour lui arracher l'indépendance de leur région. Cet objectif, ils ne l'ont pas oublié après leur prise du pouvoir à Addis Abeba et se sont ménagé une porte de sortie pour le cas où...

Ainsi, ils ont armé la police de leur État fédéré tigréen et autorisé les autres États ethniques à les imiter dans une moindre mesure. Depuis lors, les "Liyu Police" des États fédérés n'avaient de "poli-

ce" que le nom puisqu'elles sont vite devenues des forces spéciales de répression des voix locales discordantes. Elles sont devenues les bras armés des autorités des États régionaux et l'un des symboles du régime TPLF.

A la chute du TPLF et l'arrivée au pouvoir du Premier ministre Aby Ahmed Ali, les "Liyu police" ont souvent été utilisées comme des instruments de nettoyage ethnique, commettant massacres et déplacements forcés de populations.

L'implication des Liyu Police dans la guerre du Tigré où l'armée fédérale était défaite par les combattants du TPLF après sa victoire éclair des débuts, a été déterminante pour le pouvoir fédéral éthiopien. Afin d'arrêter la progression des forces tigréennes, presque parvenues aux portes d'Addis-Abeba, le Premier ministre Aby Ahmed, a fortement armé les Liyu Police des régions Amhara et Afar. Selon certains

observateurs, "ces forces spéciales ont commis des exactions et des massacres dans la région tigréenne mais également dans d'autres telles que l'Oromo et la Somalie".

Depuis la signature d'un accord de paix avec le TPLF en novembre 2022, le régime du Premier Ministre Aby Ahmed, semble vouloir démonter les Liyu Police, l'une des principales pièces du fédéralisme éthiopien laissé par le TPLF.

Selon le secrétaire d'Etat à la communication, Selamawit Kassa, "les membres des forces spéciales (régionales) vont être réaffectés" à l'armée ou à la police fédérales, ou "pourront retourner à la vie civile". Il ajoute que "le processus est en cours dans toutes les régions" d'Éthiopie.

Mais en région Amhara, cette décision de démantèlement des forces spéciales rencontre une forte résistance. Il en résulte un bras de fer avec Addis-Abeba, le

sang recommençant à couler, notamment avec l'assassinat le 26 avril 2023 du chef de l'antenne locale du Parti de La Prospérité au pouvoir Addis-Abeba, Girma Yeshitila.

Ailleurs, dans les régions oromo et afare, le démantèlement connaît aussi un certain rejet. Les autres régions ethniques ont "accepté" le principe du démantèlement et jouent au wait and see.

Ironie de l'histoire, ce sont les Amharas, deuxième ethnie d'Éthiopie en nombre, boutés hors du pouvoir central par le TPLF en 1991, et les Oromos, ethnie du Premier ministre, la plus nombreuse du pays et longtemps dominée sous les règnes successifs des Abyssins (Amharas et Tigréens), qui se rejoignent dans la défense de la Liyu Police, héritage du TPLF ■



# L'ONU invite la France à mieux faire en droits de l'Homme



**Sahal Hassan**

**L**undi 1er mai, sur la base d'un rapport d'experts, le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) s'est penché sur l'état des droits humains en France. Il l'a fait au titre d'un examen régulièrement appliqué à tous les États membres des Nations unies. De nombreux pays, y compris les États-Unis et la Tunisie, ont appelé la France à accroître ses efforts pour lutter contre les violences et les discriminations raciales. "Nous recommandons à la France d'intensifier ses efforts pour lutter contre les crimes et les menaces de violence motivée par la haine religieuse tels que

l'antisémitisme et la haine antimusulmane", a déclaré la représentante américaine, Kelly Bi-

*Le Brésil et le Japon ont critiqué "le profilage racial par les forces de sécurité",*

llingsley. Le Brésil et le Japon ont critiqué "le profilage racial par les forces de sécurité", et l'Afrique du Sud a appelé les autorités françaises "à prendre des mesures pour garantir des enquêtes impartiales par des organes extérieurs à la police dans tous les cas d'incidents racistes impliquant des policiers". Les violences poli-

cières lors d'opérations de maintien de l'ordre ont aussi été pointées par plusieurs délégués dont ceux de la Suède, de la Norvège et du Danemark. Le Liechtenstein a demandé une enquête indépendante sur ces excès. La délégation luxembourgeoise a, elle, réclamé que la France "repense sa politique en matière de maintien de l'ordre", tandis que la Malaisie a demandé que "les responsables soient punis".

Par ailleurs, le rapport considère "incompatible avec le droit international des droits de l'homme" l'article 24 de la proposition de loi (française) "pour une sécurité globale" du 25 mai 2021 qui visait à "limiter la publication

d'images de policiers et à autoriser des techniques de surveillance". Le gouvernement français est invité à une évaluation complète de cette loi quant à sa compatibilité avec le droit international.

En outre, les rapporteurs dénoncent la "répression disproportionnée" des manifestations des "gilets jaunes", "l'usage excessif de la force", le nombre "élevé" d'arrestations et de gardes à vue, les "fouilles", la "confiscation des biens des manifestants" et les "blessures graves infligées à ces derniers". Ils appellent la France à "repenser ses politiques en matière de maintien de l'ordre".

**Sahal Hassan**

Le rapport recommande notamment que “les agents de services de police de tous rangs” reçoivent une formation complète sur les droits humains, “mettant l’accent sur les conduites et les mesures nécessaires et proportionnées dans une société démocratique”.

Sur l’égalité et la non-discrimination, les experts de l’ONU estiment que “le travail des personnes d’ascendance africaine était encore perçu à travers le “prisme blanc” ». Des personnes rencontrées lors de l’enquête onusienne ont affirmé que “dans de nombreux domaines, ces difficultés étaient déjà présentes” au cours de leur cursus éducatif. Il a donc été demandé à la France de faire le point sur toutes les pratiques discriminatoires dans le domaine de l’éducation et d’y mettre un terme : “inscrire l’histoire de l’Afrique dans les programmes d’enseignement”, “lever les obstacles entravant l’accès à l’enseignement supérieur”, “tenir compte du fait que la présentation déformée de l’histoire africaine à l’école et dans les médias portait atteinte à la dignité des personnes d’ascendance africaine” et “inclure dans la législation la définition et l’interdiction du profilage racial ou ethnique”.

S’agissant de la lutte antiterroriste et des droits des enfants, les rapporteurs de l’ONU ont déjà, en 2018, appelé la France à respecter “les droits de l’homme et la primauté du droit” dans le contexte de la lutte antiterrorisme. Le

rapport 2023 rappelle que lutter “efficacement” contre le terrorisme et protéger les droits humains ne sont pas des objectifs “contradictoires » mais “complémentaires”. Ainsi, le fait que, pendant des années, la France n’ait pas rapatrié les enfants français détenus dans des camps syriens “dans des conditions mettant leur vie en danger, (...) constituait une violation de leur droit à la vie”, selon le rapport. Le texte ajoute que la France “n’a pas démontré qu’elle avait dûment pris en considération l’intérêt supérieur des enfants (...) lors des demandes de rapatriement par leurs proches”. Le Comité français pour le Fonds des Nations unies pour l’enfance (Unicef France), qui a participé au rapport, invite l’Etat français à mettre fin aux expulsions sans “diagnostic ni proposition de relogement”, et à s’engager à permettre “la réunification familiale des mineurs non accompagnés”. Il est encore demandé à la France d’inscrire dans la loi l’interdiction de l’enfermement administratif des enfants pour des raisons migratoires, ce qui est notamment le cas à Mayotte.

Les disparitions forcées et les droits des femmes ont encore retenu l’attention des rapporteurs onusiens. Disparition forcée au sens de la définition retenue par l’Assemblée générale des Nations-Unies en décembre 2010 : “l’arrestation, la détention, l’enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté” par des agents de l’Etat, précédant le “dénier de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dis-

simulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi”. Le rapport souligne que ces disparitions forcées ont un effet particulièrement cruel sur les femmes, par ailleurs “particulièrement vulnérables à la violence sexuelle” et les enfants.

Pour ce qui est du droit à l’éducation, l’Unicef a constaté que “les mineurs non accompagnés rencontraient de larges obstacles à leur scolarisation”. Plus généralement, elle recommande “la mise en place d’un observatoire national de la non-scolarisation”. A ce sujet, une situation particulièrement grave est dénoncée dans les “bidonvilles” de Guyane.

Autre point, le rapport relève que les conditions de logement des “personnes vulnérables et marginalisées en France étaient indignes d’une nation attachée de longue date à promouvoir les droits de l’homme”. Le nombre de sans-abri augmente à un rythme “soutenu”, à mesure que s’aggrave “la pénurie d’hébergements d’urgence et de logements à long terme”. Les migrants, qui fuient des conflits ou l’extrême pauvreté, vivent dans des conditions “absolument indignes”. Le rapport “prie” le gouvernement de prendre “immédiatement des mesures pour que le droit (...) à un logement convenable soit pleinement respecté”. Du reste, l’ONU dénonce des politiques migratoires “toujours plus rétrogrades” et les conditions “inhumaines et insalubres” dans

lesquelles vivent les migrants sur le territoire.

Sur les droits des personnes handicapées, le rapport exhorte la France à “adopter des mesures de nature à accroître la participation des personnes handicapées à la vie publique et à les rendre plus visibles”. Il propose de mettre en place une stratégie de prévention “du suicide chez les personnes handicapées”, en ciblant particulièrement les personnes autistes ou ayant “un handicap psychosocial”. Cela implique notamment de mettre fin “au placement des enfants et des adultes handicapés”, et d’adopter “une stratégie nationale et des plans d’actions (...) visant à soutenir la transition de la vie en institution à la vie en société”.

Enfin, le rapport onusien recommande à la France, concernant les droits des peuples autochtones et droits des minorités, “d’intensifier ses efforts” pour garantir “une égalité de traitement avec le reste de la population”, entre autres dans “l’accès à la santé et à l’éducation” des peuples autochtones. Il faut aussi que les “peuples autochtones soient consultés au sujet de toute mesure législative ou administrative susceptible d’avoir une incidence sur leurs droits”. Pour Mayotte, il est demandé que les Mahorais jouissent pleinement de leurs droits économiques, sociaux et culturels, “à égalité avec le reste de la population”.

Source partielle : Journal Le Monde ■

# Nos lecteurs ont du talent

## Récit : En l'autre (Suite du récit)



Sur ces entrefaites, survient un jeune homme à qui Bilane donne le même âge qu'elle et son interlocutrice. Il est de grande corpulence, le regard pétillant et la tête droite. Vêtu en citadin connecté, il porte un pantalon jeans délavé qu'il adjoint d'un t-shirt polo. Aux pieds, il arbore des chaussures de basket. Des lunettes de soleil et une douce eau de toilette complètent cette mise qu'il a choisie avec un sens certain de l'assortiment. Il n'a pas été chez le marchand de plein air, comme disent les citadins d'ici pour signifier qu'un produit n'est pas bon marché.

Pourtant, ce ne sont ni la présence naturelle du garçon ni sa tenue vestimentaire qui retiennent l'attention de la pasteur nomade, mais un autre élément. Sa coupe de cheveux la frappe. Par son style, la coiffure résonne avec elle. Elle y reconnaît cette manière d'insister sur la partie inférieure de la tête, la rasant ou coupant ras jusqu'au-dessus des oreilles. Cela laisse le champ libre à la chevelure supérieure sur laquelle les coups de ciseaux ne

se sont pas attardés.

C'est une coupe qui ressemble singulièrement à celle prisée par les hommes en milieu pastoral local mais que les citadins dédaignent d'ordinaire. Quel vent vaut-il, alors, à la ville cet accès d'intérêt pour une coiffure de la campagne ? Dans l'esprit de la pasteur de passage, la question surgit, irrésistible. Elle ressurgit plutôt, car elle a vu d'autres jeunes hommes de la ville coiffés de la même façon.

-Rachid, je te présente Bilane, ma cousine, qui séjourne parmi nous pour quelques jours. Nous sommes, elle et moi, en pleine discussion autour de notre sujet d'exposé. Je l'ai sollicitée pour m'éclairer sur l'élevage traditionnel de notre pays et je ne suis pas déçue. Elle m'impressionne par sa vivacité d'esprit et la profondeur de ses propos. Assurément, elle ne correspond pas à l'image que nous nous faisons des gens de la brousse.

Se tournant vers Bilane, Fozia poursuit :

-Il est en classe avec moi et nous faisons équipe pour

l'exposé. C'est un camarade que j'apprécie.

-Enchanté Bilane, dit le garçon, plutôt amusé.

-Enchanté Rachid, lui rend-elle la politesse.

Puis, non sans observer quelques instants de silence, elle rebondit sur ce que vient de dire sa cousine.

-Dans cette courte présentation de moi à vous, Fozia laisse percer beaucoup de ce que pensent les citadins que vous êtes des éleveurs nomades que nous sommes. Cela m'intéresse à vos représentations collectives de nous autres. Deux termes attirèrent particulièrement mon attention : image et brousse.

-Ils vous dérangent ? hasarde-t-il une question, souriant encore.

-Je ne peux pas répondre à la question avant d'avoir saisi ce que vous voulez dire par ces deux mots. Qu'entendez-vous, d'abord, par brousse ?

-La brousse, c'est le milieu traditionnel où vous continuez de vivre. C'est la nature avec sa faune, sa flore et ses humains, ce qui la distingue de la ville, œuvre de l'homme.

-Est-ce que les Occidentaux, par exemple les Français, emploient le même terme pour désigner leur milieu traditionnel ? L'appellent-ils brousse ?

-A ma connaissance, non, lui répond-il. Ils parlent plutôt de campagne. Ils opposent la ville à la campagne, la capitale à la province.

# Nos lecteurs ont du talent

## Récit : Suite



-Et pourquoi ? En quoi, au-delà de la situation géographique et des spécificités locales liées à elle, les deux milieux diffèrent-ils ? Dans un comme dans l'autre, il y a une faune, une flore et des humains. Dans un cas comme dans l'autre, les humains élèvent des animaux et ou cultivent la terre pour vivre. Voyez-vous là une différence fondamentale qui justifierait une désignation différenciée ?

-Je n'y ai pas réfléchi, mais je me demande si ce n'est pas pour marquer les différences dans la faune, la flore et les hommes. La faune et la flore africaines sont assez différentes de celles des pays tempérés d'Europe. Les Africains diffèrent aussi des Européens.

-Est-ce fondamental, cela ? N'est-ce pas juste une illustration de la diversité du vivant sur terre ? N'y a-t-il pas, entre les pays européens eux-mêmes, des différences ? Leurs langues diffèrent, certains parlant français, d'autres anglais, d'autres allemand, etc. Je me suis aussi laissé dire que les Européens du sud ont plus de soleil et partant plus de mélanine que ceux du nord. Il semble même que certaines va-

riations dans la faune et la flore sont observables. Sans compter les différences culturelles qui existent entre ces peuples. Pourtant, il ne viendrait pas à l'esprit des Français de désigner la campagne anglaise, allemande ou italienne par un autre mot.

-En effet, il n'y a pas de différence fondamentale entre ce que les Européens ont nommé brousse en Afrique et leur campagne.

-Alors, pourquoi un autre mot pour désigner la campagne africaine ?

-C'est une question qui mérite examen, admet-il.

-La question de Bilane est pertinente, ajoute Fozia. A suivre■

**Application LVD à télécharger via App Store ou Play Store**



<https://apps.apple.com/fr/app/lvd/id1663162740>